

**COMMUNE DE FEINGS**  
**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**25 AVRIL 2017**

L'an deux mil dix sept le 25 avril, le conseil municipal de la commune de FEINGS s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Karine MICHOT, le Maire.

**PRESENTS:** Karine MICHOT, Yannick CONGRAS, Christophe BESNE, Marc REUILLON, Hervé BARON, Pascal JAULIN, Éric LEBERT, Jérôme MARCADET, Séverine BESCHON MARTY, Nicole LOUVEAU, Leïla SALHI, Philippe TINGAULT

**ABSENTS EXCUSES :** Claude PASDELOUP, Alexandra REUILLON (a donné procuration à Marc REUILLON), Gilles SAGET-LETHIAS

**Secrétaire de séance élu:** Hervé BARON

***PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable)***

Madame la Maire présente les 2 Projets d'Aménagement et de Développement Durable :

- PADD ex-Cher à la Loire
- PADD ex-val de Cher Controis

La discussion s'engage sur les différents thèmes.

Les conseillers municipaux demandent que les remarques suivantes soient rapportées au conseil communautaire qui aura lieu le 2 mai 2017.

***LOGEMENT***

- Veiller à harmoniser les constructions et prendre en compte le style architectural existant.

***TRANSPORTS***

- Fluidifier et améliorer la circulation en direction du ZOO de Beauval sans que la collectivité soit mise à contribution au profit d'une entreprise privée.
  - Mettre en place un système de navettes pour permettre l'accès aux gares (Thésée, Montrichard, Noyers sur Cher, Salles sur Cher) et les différents pôles de commerce et entreprises.
  - Améliorer le réseau des transports scolaires (collège et lycée) pour le mettre en adéquation avec les lieux d'urbanisation où les permis de construire sont délivrés.

***FORMATION / EMPLOI***

- Les conseillers municipaux demandent une structure qui permettrait la mise en relation des entreprises et des demandeurs d'emploi. Et également un lieu où des professionnels pourraient accueillir des jeunes pour des formations.

***LOISIRS / CULTURE***

- Améliorer l'offre culturelle et de loisirs pour attirer les salariés sur notre territoire.

***GESTION RISQUES INONDATIONS***

- Vérifier si GEMAPI a bien été pris en compte dans l'élaboration du PADD

***QUESTIONS DIVERSES***

Madame La Maire rappelle que la cérémonie du 8 mai aura lieu à 10 heures au monuments aux morts

- NOCTABENE présentera son audit sur l'éclairage de la commune mardi 9 mai 2017 à 19h.